

Jean Henri Pape (1789 – 1875), du piano au brevet

Catherine Michaud-Pradeilles, musicologue, Saint-Geniès-des-Mourgues

Le fonds ancien de l'Institut National de la Propriété Industrielle contient la quasi-totalité des brevets d'invention d'Henri Pape. Le simple relevé de ces brevets donne une idée de son immense participation à l'essor de la facture française. Outre cette évidence, leur lecture donne la nomenclature, la chronologie ainsi que la répartition de ses modèles en diverses catégories, déclinant le piano carré, le piano vertical et le piano à queue. La production d'Henri Pape peut donc se suivre pas à pas. Sa façon très personnelle de concevoir le piano, fortement ancrée dans les mœurs bourgeoises de son siècle, lui dicta ces divers modèles, résultats de ses convictions, de ses ambitions et de ses cibles. Or, leur conception induisit des partis pris techniques, qui obligèrent Pape à mettre au point une facture originale, quelquefois à rebours des pratiques habituelles. Il remit maintes fois « sur le métier » ses inventions, les polissant et les repolissant, au point de déposer un nombre de brevets impossible à dépasser. Ce sont les détails de chacun de ces brevets qui peuvent devenir la fiche identitaire d'un piano.

Longtemps sans biographie Jean Henri Pape passait pour un facteur de piano original, mais ses travaux n'avaient pas été exactement évalués. Injustement sorti du patrimoine culturel français, alors que sa gloire n'eut d'égale que celle d'Érard et de Pleyel, sa réhabilitation s'imposait. Mais à l'inverse de ses concurrents, au cœur du XIX^e siècle, il refusa de respecter les nouvelles règles de fabrication dictées par la révolution industrielle. La sanction fut terrible et pesa longtemps sur lui.

Un premier travail biographique à l'aide de sources écrites, notamment la presse spécialisée doublé de recherches archivistiques permit de mieux cerner ce personnage, qui choisit la France comme terre d'exil, avec l'ambition d'accéder au sommet de la pyramide sociale. Il y parvint, par son talent, sa détermination, ses idées originales. Conformément aux codes sociaux en vigueur, sa volonté d'entreprendre en fit un chef d'entreprise avisé, tandis qu'il mettait beaucoup d'obstination à améliorer le piano, obtenant ainsi le statut très convoité d'inventeur. Le dépouillement de ses brevets d'invention conservés dans le fonds ancien de l'Institut National de la Propriété Industrielle montre un facteur prolifique, qui sut proposer des solutions et fit d'importantes découvertes.

Une large participation

Le fonds ancien de l'Institut National de la Propriété Industrielle renferme effectivement la quasi-totalité des brevets et perfectionnements déposés par Jean Henri Pape de 1825 à 1861.

Ce dernier, dans une notice publiée en 1845 et destinée à « éclairer le public autant que le jury » de l'Exposition Publique des Produits de l'Industrie énumère 137 inventions et perfectionnements brevetés. Dans ce cas, tout ne touche pas directement au domaine du piano. Ce chiffre est également avancé par F.J. Fétis dans sa *Biographie universelle des musiciens*. On peut penser que Pape le lui a directement communiqué.

En fait, une vingtaine de brevets déposés par Jean Henri Pape concernent directement le piano. Mais par le jeu des additions dont il a largement usé, (il est vrai qu'une addition coûtait dix fois moins cher qu'un brevet) nous lui sommes redevables en effet d'une centaine d'interventions notables et destinées au piano. Il en reste ainsi une quarantaine d'autres qui n'ont rien à voir ni avec l'instrument, ni avec la musique. Mais, parmi celles concernant le piano, certaines s'inscrivent définitivement dans son histoire technique.

Je ne cite que l'habillage des marteaux d'une étoffe feutrée, au lieu du cuir, les cordes croisées sur les pianos droits, le cylindre pour fermer le clavier des pianos à queue, les cordes en acier, le piano à queue à huit octaves sans oublier le piano console dont la forme peu prisée en Europe perdure encore outre-Atlantique. Le reste de cette large participation à l'évolution technique du piano appartient plus spécifiquement à Pape, avec une conception très personnelle et très originale de la facture du piano.

Jean Henri Pape, il est vrai, a beaucoup cherché à se distinguer par sa production, mais il l'a fait avec sincérité et avec passion. Car, s'il ne vient pas de la facture instrumentale, s'il reste très vague sur sa formation, il aime le piano et par dessus tout le travail du bois. Il a su se comporter en homme d'affaires avisé et en chef d'entreprise responsable, soucieux du confort de ses ouvriers. En attestent ses brevets sur le chauffage et l'éclairage des ateliers, par exemple. En fait, il est venu à Paris occuper un secteur de pointe car lui, le fils de modestes agriculteurs allemands, possédant quelques arpents près de Hanovre, rêve de devenir un bourgeois de Paris. Il y parviendra comme beaucoup d'autres d'ailleurs, grâce à la facture du piano, activité qui se révèle très vite lucrative. C'est en bourgeois qu'il pense sa facture, c'est au bourgeois qu'il s'identifie et c'est à lui qu'il s'adresse.

De l'extérieur vers l'intérieur

Jean Henri Pape en servant ses ambitions personnelles, poursuit le but de satisfaire une clientèle d'amateurs, très sensible à l'aspect extérieur de l'instrument ; une clientèle essentiellement féminine.

Il part souvent du meuble et en déduit les changements et améliorations techniques qu'il apporte à sa fabrication. Ainsi les formes très originales données au piano carré et la réduction du format du piano droit ou à queue, l'ont conduit à déposer des brevets concernant, mécaniques, emplacements de tables d'harmonie, direction et fixation des cordes, par exemple. L'itinéraire de Pape peut donc se lire de l'extérieur vers l'intérieur. Mais les caractéristiques techniques d'un piano ne se trouvent pas toujours dans un seul brevet. Il faut en consulter plusieurs, sans omettre additions et perfectionnements, qui chez lui ont autant d'importance qu'un brevet d'invention. Cela est si vrai, que certains de ses modèles parmi les plus célèbres apparaissent à l'occasion d'une addition et pas du brevet original.

Généralement, Pape s'en tient aux trois types de pianos répandus au XIX^e siècle. Cependant, avec ses variations sur le thème du piano carré, du piano droit ou à queue, il affirme avoir créé vingt-trois modèles de piano.

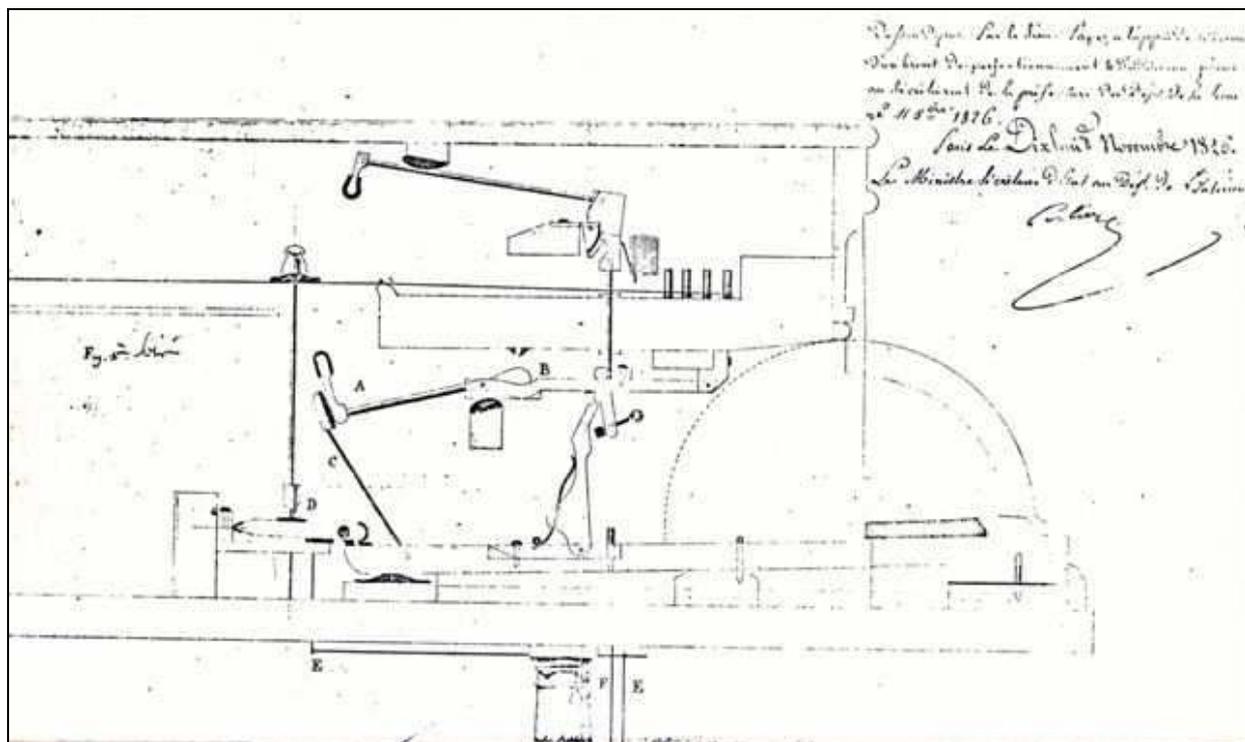
Le piano carré existe version mécanique anglaise puis, mécanique par-dessus les cordes. Il se transforme ensuite en piano hexagonal, rond ou elliptique. Le piano

vertical système anglais, se transforme en piano droit de format de plus en plus petit, jusqu'à atteindre moins d'un mètre de haut, ainsi qu'en piano console. Le piano à queue, atteint huit octaves, mais reste de dimensions réduites.

La chronologie de l'apparition de tous ces modèles se résume ainsi :

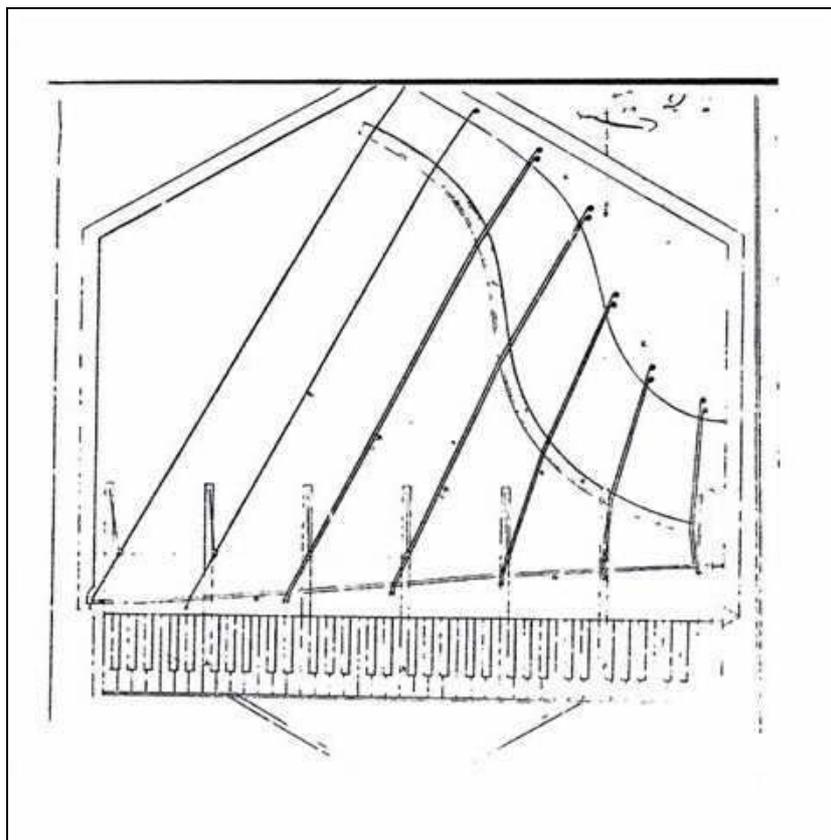
Dès 1825 en déposant son premier brevet Pape se distingue, avec un piano carré sans cordes remplacées par des lamelles métalliques et doté d'un système de prolongation du son. Les problèmes posés par la tension des cordes sont loin d'être résolus à ce moment-là, il est possible que Pape ait pensé les résoudre en supprimant leur cause. Mais il est également possible que Pape témoigne déjà d'un modernisme étonnant, car son objectif est de proposer un instrument fiable et sans entretien. Pape reviendra sur ce procédé en 1834 et en 1840 en modifiant le système de prolongation du son pour finir en 1850 avec un piano *semi orchestre* à lames et à cordes.

En 1826 - Pape propose un piano carré à sommier fondu avec ses pointes, châssis en fonte de fer, chevalet en fonte et nouvelle garniture de marteaux ; puis un piano carré avec mécanique par-dessus les cordes et enfin un piano à queue à quatre cordes par note et deux marteaux placés dessus et dessous les cordes. C'est ici qu'apparaît la fermeture de la caisse du piano à queue et du piano carré par une portion de cylindre.



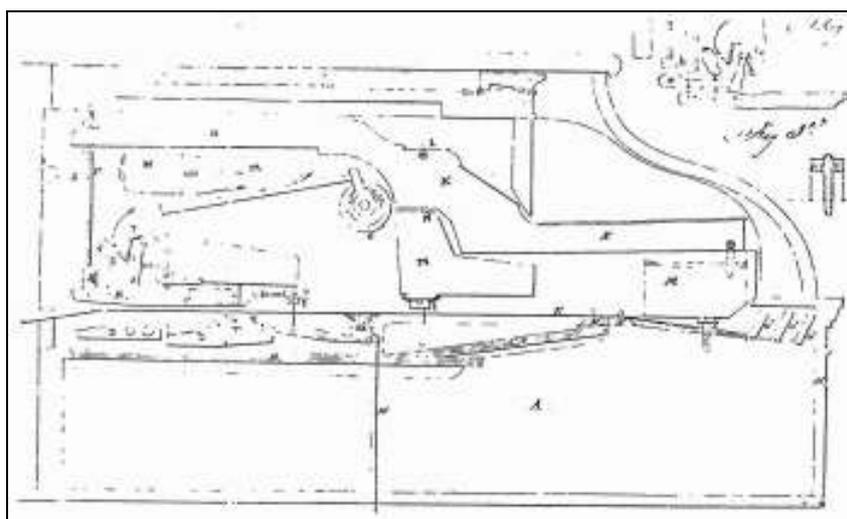
III. 1 – Brevet d'addition et de perfectionnement du 18 novembre 1826

1835 - Est l'année du célèbre piano hexagonal, avec clavier mobile et 1836 celle du piano rond en forme de timbale, dont la caisse est en cuivre.



III. 4 - Brevet d'addition et de perfectionnement du 27 mai 1836

En 1837 - Pape raccourcit considérablement la taille du piano à queue, en plaçant la mécanique sous les touches.



III. 5 - Brevet d'addition et de perfectionnement du 23 août 1837

Sa production fit sensation par le style de ses pianos. Il en résulte une facture pensée et repensée dans les moindres détails et adaptée à l'idée que se fait du piano toute une clientèle d'amateurs. Sur ce rapport de séduction, Jean Henri Pape fonda son succès jusqu'à ce que la révolution de 1848 puis la révolution industrielle saisissent la société française et dictent les lois de la surproduction, de l'abondance et de la consommation. Pape, lui, ne voit que l'arrivée de « fabricants par circonstance...de spéculateurs » qui se jettent sur l'industrie du piano comme sur une proie. Il affirme qu'il est impossible de craindre la concurrence quand on est un fabricant « véritable ». L'avenir lui donna tort très vite, malgré sa persévérance peu commune. Le déclin de sa société commence dès les années 1855 en même temps que disparaît sa clientèle de bourgeois romantiques, individualistes et encore héritiers des acquisitions révolutionnaires. Pape abandonne ses beaux locaux du Palais-Royal, pour la place de la Bourse. La construction de sa salle de concerts et d'exposition en 1863, ne sauve que les apparences. Il mourra dans le plus profond dénuement, dans une maison qu'il avait fait construire à Asnières.

Malheureusement le déficit des archives de sa société nous prive de la possibilité d'établir un catalogue de la production de Pape. Mais la richesse du fonds ancien de l'INPI se révèle fort précieuse pour suivre techniquement cette production, pas à pas.

Sources bibliographiques :

C. Michaud-Pradeilles - *Jean Henri Pape, 1789-1875, un facteur de pianos allemand à Paris* (CNSM, Paris, 1975)

Catalogue des spécifications de tous les principes, moyens et procédés pour lesquels il a été pris des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation (INPI, Paris, 1791 – 1825, un supplément par an à partir de cette date)

Crédits :

Les illustrations proviennent des Archives de l'Institut National de la Propriété Industrielle (Paris) - Fonds ancien INPI.